

RÉFLEXIONS SUR LA RELATION FÉCONDITÉ-MOBILITÉ SOCIALE (*)

par

Nicole TABARD (**)

L'objectif de ce programme était la recherche des facteurs ayant une influence sur la fécondité des familles, avec pour ambition de contribuer à une explication de la diminution tendancielle du nombre d'enfants. Ce rapport s'appuie sur les résultats d'une enquête auprès de 3 000 ménages reprenant en partie ce qu'il est convenu d'appeler les facteurs de fécondité différentielle; la problématique initiale privilégiait certains champs d'investigation : celui des relations entre générations et des transmissions culturelles et économiques d'une part, celui des différences de pratique entre classes sociales, le repérage des positions et la mobilité professionnelle d'autre part.

Au cours du déroulement du programme sont apparus des résultats importants qui ont peu à peu recentré l'analyse. Loin de fournir un panorama des facteurs de fécondité, ce rapport suit un fil conducteur, dégagant ces résultats qui ne semblent pas jusqu'ici retenir l'attention en dépit de leur intérêt pour comprendre les tendances et pour orienter les politiques sociales. Nous les résumerons dans ces pages.

LE DÉCLIN SOCIAL EST ASSOCIÉ AUX GRANDES FRATRIES

Cette affirmation vaut à peu près pour tous les milieux sociaux. Le statut des enfants varie en fonction inverse du nombre de leurs frères et sœurs : les couples enquêtés ont, par rapport à leurs parents, un statut professionnel d'autant plus élevé qu'ils ont peu de frères et sœurs; à leur tour, leurs enfants sont d'autant plus diplômés qu'ils appartiennent à une fratrie de taille réduite⁽¹⁾. La diminution de la fécondité semble un mouvement parallèle à l'intégration scolaire, commencé très tôt, dans les générations les plus anciennes, de plus en plus lisible au fur et à mesure de l'extension de la scolarité. La fécondité minimale des classes moyennes serait liée à leur place spécifique dans les rapports de production; issues de familles d'artisans, de petits commerçants, d'une fraction de l'agriculture, large ensemble qui représentait encore plus de 40% des actifs après la dernière guerre, elles passent d'une société où la transmission des compétences est familiale, à une société normalisée, professionnalisée par le diplôme. Les classes moyennes ont été constituées selon des itinéraires hétérogènes; elles comprennent beaucoup de professions nouvelles et sont souvent issues de secteurs en déclin. Elles sont une résultante particulièrement lisible de la transformation des rapports de production.

(*) Nous reprenons ici les pages de conclusion d'un rapport intitulé « Fécondité et Conditions de vie » commandité par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et paru en décembre dernier. Ce rapport a été réalisé par Nicole TABARD, Marie-France VALETAS, Patrick CLAPIER et Hélène KLEINMANN.

(**) Maître de Recherche au C.N.R.S., 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

(1) Des résultats analogues avaient été entrevus pour la première fois par Marcel BRESARD en 1950 et Alain GIRARD en 1951. Ils n'ont donné lieu à aucune investigation par la suite.

Les familles pauvres sont-elles les plus fécondes? ou les familles les plus fécondes sont-elles les plus pauvres? Il apparaît bien que dans tous les milieux, les enfants des plus grandes fratries ont toutes chances d'avoir un statut inférieur aux autres; mais plus nettement encore, ce sont les ouvriers n'ayant pas de qualification (toujours au sens du diplômé: ni C.E.P., ni C.A.P.) qui ont le plus grand nombre de frères et sœurs, qu'ils soient issus de la classe ouvrière, des milieux indépendants ou de la classe moyenne. Les transformations de l'appareil productif sont rapides, mais des catégories stagnent, non qualifiées, statistiquement issues des familles nombreuses des couches populaires et moyennes.

Ce premier constat est différent de ce qui résulterait d'une stratégie d'ascension sociale de la part des couples. On assimile généralement la diminution de la fécondité, particulièrement dans les classes moyennes, à une volonté de mobilité ascendante des couples par rapport à leur milieu d'origine. Cette interprétation imprègne beaucoup de recherches sur la fécondité dans les pays industriels, en dépit des résultats négatifs ou ambigus des travaux se fondant sur l'observation des faits. Nos propres investigations ont commencé par là, sans résultat véritablement probant.

Ainsi, on observe bien une fécondité minimale parmi les couples dont le mari est cadre moyen, employé, cadre supérieur non diplômé, ouvrier très qualifié (diplômé), petit indépendant... mais ceci ne concerne pas les couples en « ascension sociale » par rapport à leurs parents, ceux par exemple qui seraient d'origine ouvrière, les fils d'ouvriers de l'industrie, de l'artisanat ou de l'agriculture; au contraire ces derniers ont une fécondité plus élevée que les autres couples appartenant à la même catégorie professionnelle. Par contre, un résultat est clair: ces fractions des classes moyennes ayant la fécondité minimale ont eu, par rapport à leur milieu d'origine, la fratrie minimale. Tout se passe comme si elles étaient déjà le produit d'une sélection dans les descendants de la génération antérieure, sélection s'opérant par, ou s'accompagnant de, la réduction de la fécondité des parents. Elles appartiennent à de véritables lignées de fécondité réduite: si elles ont, en général, plutôt moins d'enfants que les autres familles de même origine, elles ont eu, surtout et avant tout, moins de frères et sœurs.

VERS UNE EXPLICATION D'ORDRE STRUCTUREL DE LA BAISSÉ DE LA FÉCONDITÉ

La perception volontariste des pratiques de fécondité est bien illustrée par la référence aux stratégies d'ascension sociale. A partir du moment où « l'ascension sociale » est plus étroitement liée à la taille de la fratrie qu'à celle de la descendance, le problème est différent. Le calcul des couples ne viserait pas leur propre situation mais celle de leurs enfants. Ils réduiraient leur descendance dans le dessein de faire faire à leurs enfants des études plus longues, de leur permettre d'accéder à un statut professionnel supérieur au leur. Ces stratégies de long terme ne seraient pas rares aux niveaux relativement bas de l'échelle sociale; c'est cependant là où précisément les parents ont le moins de possibilité d'assumer une fonction de placement social des enfants, où l'horizon économique est court, la maîtrise de l'avenir faible.

Ensuite la mobilité dont il s'agit est en grande partie structurelle; les catégories en « ascension » sont souvent des catégories nouvelles apparaissant avec le développement du secteur tertiaire. La réduction de la fécondité pourrait être alors partie intégrante des transformations des rapports de production, affectant les fractions de classe en transition d'un système de production de type traditionnel à un système de plus en plus intégré. Les parents des familles réduites pourraient avoir occupé des positions systématiquement différentes des autres parents de même milieu, du point de vue de cette transition: de l'agriculture et l'artisanat, en déclin, au secteur tertiaire, des petites unités de production à des unités plus grandes, proches des villes ou de petites villes... passage d'une société où les transmissions sont familiales, inter-personnelles, locales, en particulier celles concernant les critères d'évaluation des individus... à une société

normalisée, caractérisée par une large socialisation de la production des valeurs ; le système d'enseignement et la professionnalisation sont une partie essentielle des mécanismes de cette socialisation ; or la relation la plus forte de toutes celles mises en évidence dans ce programme, la plus pérenne — évidente pour les parents comme pour les enfants — est bien la relation négative entre le nombre de frères et sœurs et les diplômés. Et cette réduction de la fécondité va de pair, dans les couches populaires, avec des facteurs ayant à voir avec des transformations de type structurel : passage du rural à l'urbain, salariat et scolarisation des femmes. Bref, l'interprétation que l'on fait de la relation inverse entre scolarisation et fratrie n'est pas, pas exclusivement en tout cas, en termes de stratégie, consciente de la part des couples ; accroissement de la scolarisation et réduction de la fécondité sont deux traits caractéristiques de l'évolution des sociétés industrielles.

L'interprétation formelle de la relation négative entre la taille de la fratrie et le niveau de diplôme, de son caractère de plus en plus drastique au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale, comme une illustration des freins à la fécondité que constituerait le coût d'un enfant n'est peut-être pas la plus pertinente. Cette relation ne résume pas la stratégie consciente d'un couple moyen abstrait ; elle découvre des lieux différents dans la population, du point de vue de l'évolution du système de production.

Pour Pierre Bourdieu ⁽¹⁾ la fécondité maximale dans les couches populaires tient en ce que « le coût relatif de l'enfant est faible pour les familles aux revenus les plus bas qui, ne pouvant envisager pour leurs enfants un autre avenir que leur propre présent, engagent des investissements éducatifs extrêmement réduits ». Au fur et à mesure que progressent nos recherches sur les déterminations socio-spatiales des pratiques économiques et sociales des ménages ⁽²⁾, cette affirmation prend son sens, comme le résultat de logiques structurelles évacuant assez largement la référence à un calcul économique rationnel : les communes où est forte la proportion de familles appartenant aux fractions inférieures des couches populaires, par rapport aux travailleurs plus qualifiés, sont souvent des petites communes ⁽³⁾, soit en déclin ou stagnantes du point de vue démographique, soit parmi les moins dynamiques des communes en croissance ; ce sont celles où, de surcroît, on compte le plus de retraités. A l'opposé, se développent les nouvelles banlieues ouvrières, jeunes, en croissance rapide. La coupure socio-spatiale entre ces fractions des classes populaires est aussi une coupure du point de vue du degré de conscience de l'importance des investissements éducatifs, de la proximité au double sens du terme, psychologique et spatial, au système d'enseignement ; elle participe à la reproduction des inégalités d'intégration scolaire, d'une génération à l'autre. Elle crée les conditions de reproduction d'une main-d'œuvre non qualifiée.

Si l'on devait reprendre maintenant ce programme de recherche, on privilégierait davantage encore l'information propre à une analyse en termes structurels, accordant une large place au positionnement des différentes générations dans les rapports de production : secteurs d'activité, ou type de production, description de l'environnement géographique du point de vue de l'emploi, développement ou déclin, possibilité de reconversion, zones d'attraction et mobilité associée à l'emploi.

LA FÉCONDITÉ POURRAIT-ELLE DEVENIR FONCTION CROISSANTE DU REVENU ?

S'il est manifeste qu'une grande fratrie fait obstacle, formellement, au maintien ou à l'élévation du statut des enfants, il est clair aussi que cette relation est de moins en moins significative au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale ; de même

(1) Pierre BOURDIEU, *La distinction, Critique sociale du jugement*, éd. de minuit, 1979, p. 382.

(2) Hugues de ROQUEFEUIL et Nicole TABARD, *Typologie socio-professionnelle des communes de la région Rhône-Alpes, résumé et synthèse, Rapport C.R.E.D.O.C. renéoté*, 1982.

(3) Les résultats procèdent d'une analyse de la région Rhône-Alpes. On peut supposer sans peine qu'ils se reproduisent dans les autres régions, en moyenne moins dynamiques.

que, dans les familles actuelles, la relation négative entre le montant des dépenses d'éducation et le nombre des enfants est d'autant plus ténue que le revenu est élevé. Cela permet-il de conclure au renversement de la relation entre la fécondité et le revenu, qu'à l'actuelle courbe en U se substituerait dans le futur une relation positive ?

Rien ne permet de répondre par l'affirmative : si une fraction supérieure des couches aisées paraît très féconde, elle paraît aussi relativement marginale. Mais en même temps, la forte relation négative entre les revenus des familles et leur nombre d'enfants vaut surtout pour les femmes peu instruites ; pour les autres, il y a une quasi-indépendance. La fécondité, idéale et réelle, élevée des femmes instruites des catégories supérieures, encore nette en 1971, l'est beaucoup moins ici. Bien que la diminution de la fécondité des plus jeunes concerne plutôt les femmes de niveau d'instruction moyen, les plus diplômées n'ont pas non plus une famille nombreuse. L'inactivité professionnelle des femmes représente un coût (une perte de gains) d'autant plus élevé que s'élève leur niveau d'instruction, disent les économistes classiques. Mais on vérifie ici que la possibilité de concilier vie professionnelle et vie domestique est d'autant plus grande que le statut professionnel des femmes est plus élevé.

Mais le niveau de statut n'est pas seul en jeu : les différences entre type d'entreprise concernant les dispositions envers les femmes ayant des enfants à charge : possibilité de prendre des jours de congés sans solde, possibilité de rattrapage, quota de jours, rémunérés ou non, en cas de maladie de l'enfant... se répercutent de façon significative sur l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

Les différences entre le secteur public et le secteur privé sont significatives : la plus grande fréquence de l'association entre vie de travail et maternité chez les femmes travaillant dans le secteur public ne se réduit ni à des différences de niveau d'instruction, ni à celles concernant la taille des entreprises. Il n'est pas impossible que des conditions de travail favorisant la double activité aient des répercussions sur le nombre des enfants lui-même (les chiffres, relatifs ici à un petit nombre de familles non terminées sont fragiles).

Quoi qu'il en soit la généralisation d'une famille relativement réduite paraît inéluctable ; prendre conscience des tendances et constituer à partir d'elles les outils du développement humain paraît être le problème essentiel pour une politique sociale réaliste ; les dispositions favorisant l'intégration de la vie familiale et de la vie professionnelle témoignent de la valeur qu'une société attache à l'éducation. Une politique de l'enfance considérant les conditions de production d'un enfant dans sa totalité, de la naissance à l'entrée dans la vie active, devrait faire une place explicite au rôle éducateur des adultes, hommes et femmes, dans l'aménagement du temps et des conditions de travail.

MESURER LES INÉGALITÉS ENTRE LES FAMILLES SUR LONGUE PÉRIODE

D'ordinaire, on compare la situation des familles, on apprécie les inégalités, à partir d'informations ponctuelles, d'une photographie instantanée : les ressources perçues dans l'année (y compris le bénéfice de certaines allocations ou prestations), l'équipement ou le patrimoine des familles ; on mesure des flux de dépenses ou d'investissement sur une période relativement courte. Autrement dit, on ignore la dimension temporelle de la vie économique, même lorsqu'il s'agit de politiques redistributives. Cependant, les familles se situent à des stades différents de leur cycle de vie économique, sur des trajectoires croissantes pour les unes, en déclin pour les autres. Certaines constituent un patrimoine, d'autres prélèvent sur le leur ; des accidents, des ruptures, des handicaps ont pu raccourcir l'horizon économique ou même anéantir les projets.

Il faut dire que la recherche avance lentement en ce domaine. Les approches théoriques se limitent à élargir à une longue période, voire à la durée de vie entière (ou même au-delà de la mort), l'horizon de décision de consommation et d'accumulation

d'un agent économique abstrait. Elles ignorent les différences de profil de carrière selon la position dans les rapports de production, la mobilité structurelle et les possibilités de reconversion, l'inégalité des chances d'acquisition des patrimoines social et scolaire (1). Elles ne contribuent pas à une focalisation claire et explicite sur la question des mécanismes de production et de reproduction des inégalités sociales.

Une importante transformation s'opère : la scolarisation récente et la professionnalisation qui l'accompagne sont à l'origine d'un renversement des inégalités économiques entre les générations ; d'une façon directe d'une part : le niveau de formation intervient dans la fixation du salaire et les plus jeunes sont plus diplômés que leurs aînés ; d'une façon indirecte d'autre part : le salariat féminin se généralise chez les jeunes, elles-mêmes plus diplômées que leurs aînées.

Les inégalités entre jeunes et vieux sont plus grandes, mesurées sur une longue période : les jeunes sont sur une trajectoire croissante, d'autant plus croissante que leur niveau scolaire est plus élevé ; les vieux (ils ont à peine 60 ans dans cette enquête) sont sur la phase de stabilité, voire de déclin, phase d'autant plus précoce que leur formation scolaire est faible.

Soulignons deux conséquences de cette transformation structurelle. D'une part, une très grande inégalité entre les adolescents : le fossé entre les générations est plus grand quant au niveau de vie que du seul point de vue du revenu, car une large fraction des couples plus anciens ont à charge des adolescents, avec des ressources relativement plus faibles que beaucoup de jeunes foyers. Ces adolescents, particulièrement ceux issus des grands fratries, ne feront qu'un minimum d'études et auront d'autant plus de difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle.

D'autre part, une accélération possible des transformations touchant aux institutions et aux structures familiales : l'allongement de la scolarité et l'accroissement du nombre de diplômés dans les deux dernières décennies produit une certaine indépendance des jeunes par rapport à leurs aînés, et leur confèrent un relatif pouvoir économique : ce processus les intègre dans un système d'évaluation sociale distant de leur milieu, de leur famille et plus généralement dans un système de normes qui les rapproche de leurs pairs. Si la diminution de la fécondité ne résulte pas selon nous d'une « transformation des mœurs », le relatif pouvoir économique des jeunes générations peut accélérer leur adaptation aux transformations structurelles.

DES CONSTATS ET DES MESURES QUI PRENDRAIENT LE POINT DE VUE DES ENFANTS...

Une évidence qui mérite cependant d'être soulignée : il y a peu de familles nombreuses ... il y a beaucoup d'enfants de familles nombreuses ... plus de la moitié des enfants appartiennent à une famille d'au moins quatre enfants, en 1975, tandis que le quart seulement des familles ont quatre enfants au moins. Sachant que les familles nombreuses sont (statistiquement) plus pauvres que les autres, plus isolées, moins instruites, on peut en déduire que les inégalités entre les enfants sont toujours amplifiées par rapport aux inégalités entre les parents : concrètement par exemple, si 32% des couples représentant les familles terminées sont sans diplôme ou le mari ouvrier spécialisé ou manœuvre, 38% des enfants ont des parents sans diplôme ou un père ouvrier sans qualification. Inégalités amplifiées sous bien d'autres aspects : isolement social, habitat en petites ou grandes villes ; et surtout sous l'aspect essentiel du patrimoine transmis, tant culturel (durée de la scolarité d'autant plus courte qu'il y a davantage de frères et sœurs), qu'économique (héritages, dons, aides des ascendants en raison inverse de la taille de la fratrie).

(1) Pour une analyse critique des orientations théoriques, voir André MASSON, Profils d'accumulation patrimoniale et modèles de cycle de vie, *Revue Économique*, n° 1, 1983 (à paraître).

Une organisation de l'information devrait permettre la production d'indicateurs représentatifs de l'ensemble des enfants, plutôt que de celui des familles. Ceci ne vise pas seulement la description des situations et des trajectoires potentielles des enfants et adolescents mais également une mesure à ce niveau de l'impact des politiques sociales; étant donné la « localisation » sociologique et économique des familles nombreuses, il est évident que parmi elles se trouve la plus grande proportion des ayants-droit maîtrisant mal les techniques nécessaires pour bénéficier des prestations familiales ⁽¹⁾. Ce sont ces familles qui sont dans un état de « sous-information » à l'égard de leurs droits, « incapables d'affronter la dispersion de tous les sous-systèmes de l'administration sociale française » ⁽²⁾. Le rejet à la périphérie des villes des familles les plus nombreuses et leur plus grande fréquence en zone rurale ou peu dense n'entraînent-ils pas, au niveau des enfants, une inégalité amplifiée en matière d'équipements collectifs (culturels et éducatifs) et par là encore, des logiques reproductrices.

Les inégalités entre classes sociales sont d'autant plus figées qu'elles sont inscrites dans l'espace (un tiers des cadres supérieurs ayant fait des études supérieures réside dans l'agglomération parisienne, contre 11% des ouvriers spécialisés), ségrégation contribuant par elle-même à une reproduction des inégalités dans la mesure où elle s'accompagne d'inégalité en matière d'équipements et de services, de tout ce qui peut contribuer à la « gestion de l'environnement » : participation à des associations, accès à l'information, utilisation de fonctions collectives (système d'assurance, allocation de logement, placements d'épargne). A l'intérieur même des classes sociales, la répartition dans l'espace conduit à des clivages systématiques pouvant encore engendrer une dynamique inégalitaire : les ménages les plus diplômés, dont la femme est active, plus jeunes, résident plus souvent dans les grandes villes, au contraire des couples moins qualifiés dont la femme est au foyer ; or ce sont ces derniers qui ont le plus d'enfants, et surtout, vu leur âge, d'adolescents à charge.

LES LIENS ENTRE GÉNÉRATIONS SONT-ILS VRAIMENT UN FREIN AU CHANGEMENT ?

Contrairement à nos hypothèses de départ, des liens économiques plus étroits à la parenté large ne vont pas de pair avec une plus grande descendance (sauf peut-être dans une petite fraction des catégories aisées où aides et transmissions des ascendants sont fréquentes. Il semblerait bien que les parents n'exercent pas d'influence sur les jeunes couples, pour qu'ils aient une famille nombreuse. Mais l'importance du lien négatif entre la mobilité sociale ascendante et le nombre de frères et sœurs est telle, qu'elle peut fonder l'expérience vécue des parents. Comme le souligne Louis Roussel, « les parents font le maximum pour que la nouvelle génération s'installe dans des conditions matérielles sensiblement égales, sinon supérieures aux leurs. Autrement dit, la norme est que les enfants commencent au point de confort et d'aisance où sont parvenus, vers 50 ou 55 ans, leurs parents » ⁽³⁾. Mais on a vu que les aides financières de la part des parents sont, dans tous les milieux, en raison inverse de la taille de la famille. Le maintien de la dépendance aux parents, la « chaîne affective qui relie entre elles les

(1) Jean-Luc OUTIN, Familles et droits sociaux : les modalités d'accès aux prestations familiales, *Études C.A.F.*, n° 22, 1979.

(2) Antoinette CATRICE-LOREY, Inégalités d'accès aux systèmes de protection sociale et pauvreté culturelle, *Revue Française des Affaires Sociales*, octobre-décembre 1976. Et pour une analyse du fonctionnement de l'Institution de Sécurité Sociale et des conditions historiques de production de ce fonctionnement, *Dynamique interne de la Sécurité Sociale, du système de pouvoir à la fonction Personnel*, C.R.E.S.T., Centre de recherches en Sciences Sociales du Travail, 1980.

(3) Louis ROUSSEL et Odile BOURGUIGNON, La famille après le mariage des enfants, I.N.E.D., *Travaux et documents*, Cahier n° 78, P.U.F., 1976.

génération » sont d'autant plus puissants que sous-tendus par une dépendance matérielle. L'hypothèse n'est pas paradoxale que les liens étroits entre générations puissent aller de pair avec la réduction de la descendance.

En période de crise, on peut être tenté de considérer la famille étendue comme un système privilégié de solidarité. Elle l'est certainement ; mais il ne faut pas perdre de vue la fonction de reproduction des inégalités sociales de ce système d'échange : aide financière d'autant plus fréquente (évidemment) que l'on monte dans l'échelle sociale, intéressant des postes budgétaires parmi les plus générateurs d'inégalité (le patrimoine). Une mesure de cette fonction de reproduction pourrait être la durée de la dépendance aux parents selon les classes sociales : les inégalités quant à la durée de la scolarité sont le plus souvent invoquées ; il est révélateur que parmi les couples de moins de trente ans, l'aide aux parents soit en raison inverse de la position dans l'échelle sociale.

DU CÔTÉ DES FEMMES ...

La filiation privilégiée « mère-fille », qui se lit ici tant sur le plan de la fréquentation que sur celui des aides financières (mais pour les biens domestiques seulement !) pourrait-elle constituer un lieu d'accélération des processus de transformation des conditions de vie ? Le rôle des ascendants est souvent perçu comme participant au maintien des traditions, au respect des valeurs anciennes. Mais ne pourrait-on supposer que la famille d'orientation assume plutôt une fonction d'adaptation à la société, y compris à une société se transformant ? Les aides des parents ne sont pas plus rares concernant les divorcées, les jeunes en ménage, les mères célibataires... Les relations privilégiées mère-fille ont pu contribuer à renforcer l'infériorité des femmes, leur enfermement dans une société qui portait ces valeurs. Elle peut contribuer à libérer un potentiel de transformation des sociétés en mouvement lorsque croissent la place des femmes dans la société non domestique et leur autonomie. L'accès relativement récent d'un grand nombre de jeunes filles à l'enseignement secondaire est la composante-clé de cette évolution : la descendance finale des plus jeunes mères des familles complètes devient peu sensible aux facteurs classiques de fécondité différentielle (statut social, pratique religieuse, fratrie...), lorsque l'on ne considère que celles ayant un certain niveau d'instruction.

La décohabitation des jeunes filles (quittant leurs parents pour vivre seules) est bien la traduction des possibilités d'autonomie des jeunes les plus instruites (plus que l'union libre, plus fréquente dans les couches moyennes). Cette pratique ne concerne pour l'instant qu'une petite fraction des jeunes : diplômées, citadines et même parisiennes, mais les observations de François de Singly sont intéressantes ⁽¹⁾ : le mariage influe favorablement sur la carrière des hommes, défavorablement sur celle des femmes (d'autant plus, pour les deux, que « la carrière dépend moins de la dot scolaire »).

Mais à côté de ces pratiques, apparemment délibérées, d'autres situations sont subies : un nombre croissant d'hommes et surtout de femmes élèvent seul(e)s leurs enfants. N'évoquons ici que le problème économique auquel la politique familiale devra trouver une solution : les inégalités de niveau de vie entre les couples et les femmes seules, considérables, croissent en fonction du nombre des enfants : celles qui se retrouvent seules pour élever trois enfants ou davantage ont évidemment eu une vie professionnelle discontinuée ; elles sont le plus souvent ouvrières non qualifiées, ont des revenus du travail de moitié inférieurs à ceux des couples ayant les mêmes charges familiales. La fréquence des retards de paiement des loyers est impressionnante : elle concerne 17% des mères célibataires, 19% des divorcées ayant au moins deux enfants à charge. L'intériorisation du caractère précaire du mariage et l'impossibilité d'un partage équitable des charges financières entre les conjoints séparés ne peuvent que jouer de façon dissuasive sur la fécondité.

(1) François de SINGLY, Mariage, dot scolaire et position sociale, *Économie et statistique*, n° 142, mars 1982.

La baisse de la fécondité est antérieure à l'utilisation massive des contraceptifs modernes, mais comme le souligne Martine Segalen (1), le caractère essentiel de cette « seconde révolution contraceptive » est qu'elle « remet aux femmes la responsabilité de créer la vie » (2). Bien sûr, le partage des tâches relève encore du mythe; il y a un abîme entre le discours sur ce sujet et les pratiques effectives: dans « Mariages au quotidien » (3), l'idée du partage des tâches domestiques est très répandue au niveau idéologique et ceci d'autant plus que croît le statut social des conjoints: plus des deux tiers des universitaires acceptent cette norme; mais en pratique, ce partage n'est effectif que dans moins de 10% des cas, quel que soit le statut. Toutefois, on constate ici des différences significatives: ce partage est beaucoup plus fréquent chez les jeunes en ménage que chez les jeunes mariés; chez les femmes associant le travail professionnel et la maternité; ce partage varie comme leur degré de qualification ou plus précisément de scolarisation. Mais les travailleuses qualifiées appartiennent aussi à des secteurs où sont transférées des activités jadis dévolues à la sphère domestique: travail social, santé, éducation, lieux qui occupent peut-être une position frontière du point de vue de l'évolution de l'intégration des deux sphères d'activité.

*
* *

La politique familiale se trouve confrontée à une évolution de l'institution extraordinairement rapide, aux foyers multiples, mais dont la socialisation des enfants constitue un principe générateur dominant.

La maîtrise de la fécondité semblant un fait acquis, pour la plupart des auteurs la décision de procréer relève du seul choix du couple; l'enfant est « privatisé » en ce sens qu'il ne remplit de fonctions que par rapport à ses parents. Et pourtant cette privatisation, cette liberté croissante des choix individuels aboutissent à une diminution de la dispersion du nombre des enfants par famille, et même peut-on dire, à l'émergence d'un modèle unique. Pour renforcer le paradoxe, la dispersion autour de ce modèle est plus faible dans les milieux où la liberté de choix est présumée plus grande: classes moyennes et aisées; dans les couches populaires, cette ample dispersion semble procéder de différences liées à l'évolution des rapports de production, dont le niveau de scolarisation serait l'indicateur.

Il nous semble que les sociétés industrielles sont passées par des stades différents de valorisation de l'enfant; une première évolution marque le passage de la négation pure et simple de l'enfant à sa reconnaissance sociale, mis en évidence par Philippe Ariés (4); de la reconnaissance sociale, on passe à une sorte de normalisation, un système de valorisation reposant sur des critères dont la définition est largement socialisée, voire centralisée et échappe aux parents et aux proches. A un stade antérieur, le nombre des enfants, quel que soit leur devenir, avait une fonction dans la construction de l'identité sociale que confère la maternité ou la paternité; au stade actuel de l'évolution des sociétés industrielles, c'est l'enfant lui-même qui est évalué; son insertion est fonction de critères définis socialement; les échecs procèdent de la mise à l'écart autant qu'ils la génèrent.

Si les sociétés passent d'une valorisation du nombre des enfants à celle du « produit-enfant », les politiques familiales restent historiquement marquées par une inspiration nataliste; le développement de l'enfant-bien-privé est le fait des parents

(1) Martine SEGALEN, *Sociologie de la famille*, Armand Colin, 1981.

(2) Les obstacles culturels à l'adoption des techniques féminines de contraception, par opposition aux techniques masculines, sont bien mises en évidence, pour la Suisse, par Michel BASSAND et Jean KELLERHALS dans « Familles urbaines et fécondité ». Les différences entre les couples suisses, italiens et espagnols sont beaucoup plus importantes encore que celles selon le milieu professionnel.

(3) J. KELLERHALS, J. F. PERRIN, G. STEINAUER-CRESSON, L. VONECHE et G. WIRTH, Favre éditeur, Collection Regards Sociologiques, Genève, 1982.

(4) *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Le Seuil, Paris, 1973.

eux-mêmes, la gratuité de l'enseignement assurant l'égalité des chances. Les résultats de ce rapport devraient contribuer à un changement radical vers une politique de développement. La plus ou moins grande conscience, de la part des parents, de l'enjeu de la socialisation et des investissements scolaires est essentiellement liée aux facilités d'accès aux fonctions éducatives, à la proximité des équipements et des services qui les assument, et ceci détermine les inégalités entre les jeunes générations. Ce n'est pas nouveau; mais les résultats publiés ici sont tels, l'association si étroite entre grande fratrie — faible scolarisation — marginalisation des parents, qu'ils devraient conduire à une politique nouvelle, caractérisée par l'intégration de toutes les formes de socialisation, qu'il s'agisse du domaine des loisirs ou de celui de l'éducation proprement dite. Ce caractère intégré devrait impliquer la participation d'instances politiques concernées par des domaines différents, en particulier : l'aménagement du temps et ses différentes formes de découpage, dans le quotidien comme dans les périodes de vacances, pour les parents comme pour les enfants, et l'aménagement de l'espace, avec ici le souci de maîtriser les mécanismes de ségrégation et de marginalisation par lesquelles s'opère la croissance urbaine.